

Licence professionnelle Droit, gestion et comptabilité de l'entreprise

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Droit, gestion et comptabilité de l'entreprise. 2017, Université de La Rochelle. hceres-02027706

HAL Id: hceres-02027706

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027706>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Droit, gestion et comptabilité de l'entreprise

Université de La Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Société, entreprises et territoires

Établissement déposant : Université de La Rochelle

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Droit, gestion et comptabilité de l'entreprise* est une formation qui peut être suivie en formation initiale ou en formation continue, et qui est destinée à des étudiants voulant occuper des postes de généralistes des questions juridiques, fiscales et comptables auprès d'entreprises, de cabinets d'expertise-comptable, de conseils d'entreprises, voire de collectivités ou d'administration. Cette formation, créée en 2008, accueille des étudiants d'horizons divers, certains issus de parcours à dominante juridique, d'autres de parcours à dominante comptable.

Compte tenu de ce recrutement particulier, la formation débute par une mise à niveau de début d'année consistant pour les étudiants ayant reçu une formation juridique en un enseignement de comptabilité générale et pour les étudiants ayant reçu une formation à dominante comptable en un enseignement de certaines matières juridiques fondamentales (droit des obligations, droit des affaires, méthodologie juridique). Ensuite, la formation se structure autour d'enseignements de droit de l'entreprise et de gestion en plus de l'étude d'une langue vivante et d'un cours d'informatique. Un stage de trois mois ainsi qu'un projet tutoré complètent ce programme.

Les enseignements sont principalement dispensés au sein de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de l'Université de La Rochelle (ULR). Certains cours sont cependant délocalisés au Lycée Jean Daudet de La Rochelle qui est associé à la formation.

Analyse

Objectifs

Cette licence professionnelle (LP) vise l'insertion professionnelle d'étudiants ayant reçu une formation à dominante juridique ou comptable à travers un renforcement de leurs compétences en droit de l'entreprise, en comptabilité et gestion ainsi qu'en fiscalité. Le profil du diplômé s'avère celui d'un généraliste en matière juridique, comptable et fiscal devant pouvoir s'intégrer aussi bien dans le secteur privé (entreprises, cabinets d'expertise comptable, assistant juridique) que dans le secteur public (collectivités, administrations). La composition de l'équipe pédagogique, les matières enseignées ainsi que les débouchés proposés sont en phase avec les attentes placées dans ce diplôme. En revanche, il est tout à fait dommage que la formation occulte les reprises d'études ou la formation continue.

Organisation
<p>La structure de la formation est pertinente. L'organisation du début d'année est pensée pour s'adapter à des étudiants d'horizons variés en offrant à chacun une solide mise à niveau disciplinaire. Les étudiants issus d'une formation à dominante juridique reçoivent un enseignement de 88 heures en comptabilité générale tandis que les étudiants issus d'une formation à dominante comptable sont initiés à hauteur de 76 heures à des matières juridiques fondamentales, comme le droit des obligations, le droit des affaires ou la méthodologie juridique.</p> <p>Le 1^{er} semestre propose un bon équilibre entre les enseignements spécialisés (en droit, gestion et comptabilité) et les enseignements généraux (langues vivante, informatique, module d'insertion professionnelle). Quant au 2nd semestre, il est principalement tourné vers la professionnalisation avec le stage et le projet tutoré en plus d'enseignements de gestion, d'informatique et de méthodologie.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le dossier permet difficilement d'apprécier le positionnement du diplôme dans son environnement. Notamment, aucune indication n'est donnée sur l'offre régionale concurrente. S'agissant des rapports que la formation entretient avec les milieux professionnels, le dossier indique que le diplôme a reçu le soutien de l'ordre des experts-comptables de Poitou-Charentes mais sans qu'aucun partenariat n'ait été formalisé. Il reste que l'implication de professionnels confirmés dans cette formation laisse à penser l'intérêt local de la formation.</p>
Equipe pédagogique
<p>La composition de l'équipe pédagogique est variée. Elle préserve un bon équilibre entre enseignants, enseignants chercheurs et intervenants extérieurs. Les professionnels extérieurs sont peu nombreux mais ils assurent un volume horaire satisfaisant (30 % des enseignements). Du reste, la responsabilité de la licence est confiée à un professeur associé qui exerce la fonction de notaire ; ce qui permet incontestablement de renforcer l'ancrage pratique de la formation.</p> <p>Pour le reste, aucune information n'est donnée sur le fonctionnement de l'équipe pédagogique, notamment sur la fréquence des réunions ou sur le rôle de chacun. Par ailleurs, aucun représentant étudiant ne semble associé au pilotage de la licence.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Aucune tension ne semble exister au niveau des effectifs de la licence compte tenu de ce que ceux-ci sont constants avec en moyenne 25 étudiants pour 200 candidatures. L'origine des étudiants est diverse et équilibrée : 2^{ème} année de licence (L2), diplôme universitaire de technologie (DUT), brevet de technicien supérieur (BTS).</p> <p>La plupart des étudiants intègrent la licence en formation initiale, en particulier ces deux dernières années où aucun étudiant n'était en formation continue. Le taux de réussite s'avère tout à fait satisfaisant. Hormis pour l'année 2014/2015 où il fut de 77 %, le taux de réussite s'élève en moyenne sur les cinq dernières années à 96 %.</p> <p>S'agissant de l'insertion professionnelle, les statistiques fournies dans le dossier sont très insuffisantes. Seules deux années (2011 et 2012) sont mentionnées avec pour chacune un taux de réponse relativement faible, à savoir 44 % pour l'enquête menée en décembre 2014 et 68 % pour l'enquête menée en décembre 2015. Une meilleure connaissance de l'insertion professionnelle ne peut qu'être encouragée pour améliorer le pilotage de la licence.</p> <p>Le taux d'insertion est relativement satisfaisant avec un taux d'emploi stable à 30 mois de l'ordre de 70 %. La nature des emplois occupés paraît en revanche décevante avec 54, 60 % d'anciens étudiants n'occupant ni un emploi cadre ni une profession intermédiaire.</p> <p>Quant aux poursuites d'études, il ressort des enquêtes menées à 30 mois qu'elles concernent une part significative des diplômés à savoir 54 % d'entre eux pour la promotion 2011 et 34 % d'entre eux pour la promotion 2012.</p>
Place de la recherche
<p>Aucune place n'est laissée à la recherche ; ce qui s'avère tout à fait logique compte tenu de la nature et du positionnement du diplôme.</p>

Place de la professionnalisation
<p>La place accordée à la professionnalisation dans le diplôme s'avère satisfaisante. En 1^{er} lieu, les enseignements dispensés sont clairement tournés vers la pratique. Outre les matières traitées, plus de 30 % des enseignements sont assurés par des professionnels aux connaissances reconnues au plan local. En 2^{ème} lieu, les étudiants sont tenus de suivre un module d'insertion professionnelle au titre duquel leur sont enseignés la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation ainsi que la préparation à un entretien d'embauche. Le volume horaire correspondant s'avère tout à fait adapté (3 heures de cours magistral + 18 heures de travaux dirigés). En 3^{ème} lieu, le projet tutoré ainsi que le stage confrontent les étudiants à la pratique et les obligent à mobiliser leurs connaissances face à des situations concrètes. Enfin, les étudiants bénéficient des différentes actions menées par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle comme des ateliers thématiques d'insertion, l'organisation d'un forum des métiers et des formations ou la présentation en amphithéâtre de certains métiers.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le stage est d'une durée de trois mois, ce qui correspond aux exigences nationales pour une LP. Le dossier n'apporte guère de précisions quant aux objectifs de ce stage. Il est en revanche plus précis concernant les modalités d'évaluation. Celles-ci sont tout à fait satisfaisantes, notamment en ce qu'elles associent l'enseignant référent et le maître de stage professionnel. Tout juste, peut-on regretter que le document de présentation indique que le stage fait l'objet d'un « rapport et/ou d'une soutenance » sans plus d'indications.</p> <p>De la même façon, les actions menées au sein de l'université pour faciliter l'obtention d'un stage s'avèrent tout à fait appropriées. Toutes les offres sont centralisées auprès de la Maison de la réussite, laquelle communique par courriel chaque lundi les différentes propositions reçues au cours de la semaine précédente. Par ailleurs, le bureau d'aide à l'insertion professionnelle organise chaque année un forum stages emplois qui permet aux étudiants d'entrer facilement en contact avec les entreprises.</p> <p>S'agissant du projet tutoré sur lequel les étudiants travaillent en groupe de trois ou quatre, les objectifs ainsi que les modalités d'évaluation paraissent adaptés.</p>
Place de l'international
<p>La place de l'international réside pour l'essentiel dans un enseignement complémentaire obligatoire de langue vivante de 18 heures de travaux dirigés (TD). Ce choix ne fait pas difficulté compte tenu de l'objectif professionnalisant que poursuit la formation.</p> <p>Au-delà, le diplôme profite de la politique menée par la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion en matière d'échanges internationaux et soutenue financièrement par la communauté d'agglomérations de la Rochelle. A cet égard, l'on peut regretter que le dossier de présentation n'indique pas le nombre d'étudiants du diplôme ayant été concernés.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La licence est ouverte à des étudiants titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années d'études postérieures au baccalauréat. Son public se compose ainsi d'étudiants titulaires d'une licence deux de droit mais aussi d'étudiants titulaires d'un BTS ou d'un DUT en rapport avec les matières enseignées dans la licence ; cela aurait mérité d'être davantage précisé. De la même façon, le dossier manque de précisions au sujet des critères de sélection retenus à l'entrée du diplôme.</p> <p>En l'état du dossier, également, le diplôme ne semble disposer d'aucun dispositif d'aide à la réussite pour les étudiants en difficulté. L'insertion professionnelle, cependant, est facilitée par un enseignement de méthodologie dédié.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités d'enseignement sont tout à fait satisfaisantes pour ce diplôme qui peut être suivi en formation initiale comme en alternance. Les cours se font en présentiel avec contrôle de l'assiduité en TD. Par ailleurs, des aménagements peuvent être proposés aux étudiants dans une situation spécifique (étudiants handicapés, sportifs de haut niveau ...) ou assumant des responsabilités particulières.</p> <p>Quant au numérique, sa place consiste exclusivement dans des enseignements d'informatique à hauteur de 18 heures par année. Au regard du caractère professionnel de la licence, peut-être serait-il intéressant de mettre en place une certification informatique et internet (C2i).</p>

Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation semblent adaptées à la formation, même si le dossier aurait mérité d'être plus précis sur ce point. Les étudiants font l'objet d'un contrôle continu et d'examens terminaux mais sans que soit précisée la part de chacun dans la note finale. Quant aux épreuves subies par les étudiants, les modalités sont variées, avec aussi bien des oraux que des écrits, en plus d'une évaluation de groupe à l'occasion du projet tutoré.</p> <p>En revanche, aucune appréciation ne peut être portée sur les jurys d'examen et les règles de compensation à défaut d'indications les concernant dans le dossier transmis.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le dossier décrit, avec beaucoup de précision, les compétences que doit acquérir l'étudiant, en distinguant les compétences disciplinaires (en matière juridique, comptable et fiscale) et les compétences transversales (en matière de communication et de réussite professionnelle). La qualité de la réflexion menée sur le terrain des compétences mérite d'être soulignée.</p> <p>En termes de suivi des compétences, en revanche, la formation ne dispose d'aucun dispositif spécifique.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des étudiants est très insuffisant. Dans l'attente d'un nouveau dispositif qui devrait permettre, à partir de 2016, de connaître l'insertion des diplômés de l'année N-1, il faut se contenter de l'enquête nationale sur le suivi des diplômés à 30 mois. Si la difficulté se retrouve au niveau de plusieurs formations de la faculté, celle-ci s'avère particulièrement gênante pour une licence professionnelle, dont le pilotage doit dépendre de ces résultats.</p> <p>Les résultats de cette enquête, qui ne concerne que les années 2011 et 2012, sont difficilement exploitables. Outre le fait qu'il est délicat d'émettre une appréciation générale en se basant sur deux promotions, les informations fournies sont assez lacunaires. Le tableau récapitulatif indique simplement le taux d'insertion, le taux d'emploi stable, le taux d'emploi cadre et le taux d'emploi profession intermédiaire. Un commentaire de ce tableau aurait certainement facilité l'appréciation.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Les procédures d'autoévaluation de la formation restent très insuffisantes. Si des enquêtes ont été mises en place auprès des étudiants pour qu'ils évaluent les enseignements dispensés, le taux de réponse s'avère décevant. Surtout, le dossier ne précise pas quelles améliorations ont été portées au diplôme sur la base de ce retour d'expérience.</p> <p>Au-delà de cette difficulté, il est clair que le pilotage de la licence pâtit de l'absence d'un conseil de perfectionnement.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La bonne attractivité de la formation.
- La qualité de l'approche en termes de compétences.
- La bonne approche en termes de professionnalisation.

Points faibles :

- L'absence de conseil de perfectionnement et des procédures d'autoévaluation insuffisantes.
- Le suivi des diplômés très insuffisant en particulier pour une LP.
- Des poursuites d'études en trop grand nombre compte tenu du caractère professionnel de la LP.
- L'ouverture limitée et en baisse du diplôme à l'alternance.

Avis global et recommandations :

Par son programme et la place qu'occupe la pratique, ce diplôme présente les qualités requises pour permettre aux diplômés d'occuper des fonctions généralistes au sein des cabinets comptables ou juridiques ainsi qu'auprès des entreprises. Cependant, même très partielles, les données communiquées font apparaître un taux de poursuite des études excessif pour une LP avec au minimum 47 % des diplômés concernés.

Quelques points pourraient être améliorés afin de faciliter le pilotage de la licence. Ainsi qu'il était déjà indiqué dans la précédente évaluation et après huit ans d'existence du diplôme, il devient urgent de mettre en place un conseil de perfectionnement en même temps que de renforcer les procédures d'autoévaluation ainsi que de suivi du devenir des diplômés. Enfin, une réflexion mériterait d'être engagée au sujet de la place de l'alternance dans le diplôme.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.